

s'est élevée à environ 670,000 tonnes; 60,000 tonnes furent absorbées par l'approvisionnement du marché domestique et le reste a été exporté. Dans la région que représente mon honorable ami de Skeena (M. Hanson), la production du cuivre a atteint le chiffre de 18,000 tonnes, l'année dernière tandis qu'elle a été de 15,000 tonnes dans la circonscription de Comox-Alberni.

M. NEILL: Puis-je savoir à quel endroit le cuivre est produit dans la circonscription de Comox-Alberni?

M. ESLING: Je demande pardon à mon honorable ami; je fais erreur.

M. NEILL: Je sais que mon honorable ami a fait erreur et il en est de même sur plusieurs autres points.

M. ESLING: Je veux dire la région que représente mon honorable ami de New-Westminster, où la production du cuivre a atteint le chiffre de 15,000 tonnes.

M. REID: A quel endroit fait-on l'extraction du cuivre dans le district de New-Westminster?

M. MUNN: Vancouver-Nord.

M. ESLING: C'est cela, Vancouver-Nord. Cela importe peu; cette région est comprise dans les limites de la Colombie-Anglaise et mes honorables amis ont voté contre l'accord. Ces 15,000 tonnes de cuivre provenaient des exploitations de la Howe Sound Mining Company.

M. MUNN: Les concentrés de cuivre, et non le cuivre. L'honorable député n'est guère ferré sur la géographie.

M. ESLING: Il n'en reste pas moins que les honorables députés, sans exception, ont voté contre l'expansion du marché pour le cuivre canadien. Le Royaume-Uni dit: Nous tenons à acheter votre cuivre et nous allons en permettre l'entrée en franchise sur notre marché, imposant en même temps un droit de quatre cents la livre contre le cuivre provenant d'autres pays. A cela les honorables députés d'en face répliquent: Non, nous ne tenons pas à faire de nouvelles affaires dans le domaine du cuivre; nous ne voulons pas développer nos industries. L'honorable député de Skeena ne veut pas qu'il passe du blé par son élévateur d'un million de dollars à Prince-Rupert. Et pour quelle raison...

M. HANSON (Skeena): J'ai essayé de trouver de quoi utiliser cet élévateur.

M. ESLING: Assurément, les accords en discussion facilitent aux honorables députés

toutes les occasions possibles de retourner auprès de leurs commettants et de leur expliquer pourquoi ils ont voté contre leur adoption. Ces accords sont de nature à assurer l'accroissement des affaires, la mise en valeur de nos ressources, l'essor de nos industries manufacturières et l'expansion du commerce. Tout ce que l'on peut faire dans cet ordre d'idées est susceptible de stimuler les affaires et de procurer du travail. J'imagine que, lorsque l'honorable député de Vancouver-Sud (M. McInnis) retournera chez lui, il dira à ses électeurs que la main-d'œuvre, comme tout le reste, dépend de l'offre et de la demande, et que, si la main-d'œuvre est recherchée, il s'ensuivra de meilleurs salaires, un niveau de vie supérieur et ainsi de suite. Le Gouvernement actuel adopte simplement les mesures voulues pour ramener l'activité industrielle et créer une plus forte demande pour la main-d'œuvre, actuellement à son plus bas. Et cependant l'honorable député de Vancouver-Sud vote contre ces accords et en ce faisant, il vote contre toute amélioration de la situation ouvrière, contre le relèvement du niveau d'existence et des salaires.

Vient ensuite l'honorable député de Vancouver-Centre, circonscription dont le développement dépend exclusivement de l'avancement et de la prospérité de toutes les autres parties de la Colombie-Anglaise, qui nous parle des questions constitutionnelles et de simples hypothèses, sans rien dire des denrées visées par cet accord: le plomb, le zinc, le bois et le poisson. Il y a quelques jours seulement, nous lisions, dans un journal de Prince-Rupert, un article fort intéressant dont l'auteur disait que l'honorable député désapprouvait cette convention parce qu'elle n'aidait pas les pêcheries, et dès le lendemain, dans le même journal, le gérant du commerce du poisson à Prince-Rupert déclarait que déjà on constatait les bons effets de l'accord et que le poisson se vendait plus cher à Prince-Rupert qu'aux Etats-Unis.

M. HANSON (Skeena): Le prix auquel on paye le poisson aujourd'hui à Prince-Rupert est le plus bas dont il soit fait mention dans les annales de la côte du Pacifique.

M. ESLING: Si l'honorable député veut lire son propre journal de Prince-Rupert, numéro du 28 octobre, il y verra les propres paroles du gérant de la conserverie de poisson, ou ce que cela peut être, qui se dit enchanté de l'état du marché à Prince-Rupert et proteste contre la déclaration de l'honorable député de Vancouver-Centre (M. Mackenzie). Il ajoute que le prix du poisson est plus élevé à Prince-Rupert qu'aux Etats-Unis. Le même journal mentionne aussi ce qu'a dit l'honorable